

ASBL Comité organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS SAINT-LUC BRUXELLES
Enseignement supérieur artistique de type court et de type long
Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace

Appel aux candidatures pour les emplois vacants à pourvoir
pour l'année académique 2018-2019

(Encadrement pédagogique : décret du 20.12.2001)

(Encadrement administratif : décret du 20.06.2008)

COMMISSION BIS

1. La liste des emplois vacants (encadrement pédagogique) à pourvoir, les formulaires de candidature (voir annexes), les conditions requises, les modalités et les délais de dépôt des candidatures sont stipulés ci-dessous :

2. Conditions requises :

2.1. Article 365 : Nul ne peut être engagé à titre temporaire dans une fonction de professeur, de chargé d'enseignement, s'il ne remplit, au moment de cet engagement outre les conditions fixées à l'article 364, les conditions suivantes :

1° déposer un projet pédagogique et artistique et le présenter à la Commission de recrutement;

2° faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique pour les emplois de professeur de cours artistiques et de chargé d'enseignement de cours artistiques;

3° pour les chargés d'enseignement, avoir exercé pendant au moins six ans la fonction de professeur ou d'assistant, dont deux au moins dans l'école supérieure des arts où est effectuée la désignation.

L'expérience utile hors enseignement doit avoir un rapport avec le cours à conférer.

2.2. Article 82 : Titres requis pour les cours généraux (CG) : nul ne peut exercer la fonction de professeur ou de chargé d'enseignement s'il n'est porteur d'un diplôme de docteur, de licencié ou d'architecte.

Titres requis pour les cours artistiques (CA) : nul ne peut exercer la fonction de professeur de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique.

Titres requis pour les cours techniques (CT) : nul ne peut exercer la fonction de professeur de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

3. Modalités :

Le candidat qui sollicite plusieurs emplois introduit une candidature séparée pour chacun d'entre-eux. (1 mail par poste).

Le candidat doit remettre le(s) formulaire(s) de candidature complété(s) et signé(s) (voir annexes).

Il joint à ce formulaire (Documents à numéroter comme suit) : **1.** C.V., **2.** projet pédagogique et artistique, **3.** lettre de motivation, **4.** copie diplôme(s), **5.** extrait casier judiciaire modèle 2 (enseignement). Pour les cours artistiques : **6.** valorisation de l'expérience utile hors enseignement, de cinq ans, en rapport avec le cours sollicité ou preuve de cette demande de valorisation. **7.** Book ou autres.

Attention, pas de Dropbox ! Compresser les documents, les transmettre en pdf, maximum 10 méga par email.

4. La description des contenus des cours dans chaque option artistique peut être consultée sur le site Internet de l'école dans la rubrique « cursus – grille des cours ». Le cahier des charges est quant à lui, disponible sur la page d'accueil du même site.

5. **Dépôt des candidatures : au plus tard le lundi 14 mai 2018 à 14h00**, à l'attention de M. Streker, directeur de l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Bruxelles, par courriel uniquement, à l'adresse suivante : recrutements@stluc-esa-bxl.org.

La Commission de recrutement se réunit le mardi 22 mai 2018.

Pour celles ou ceux qui auront été sélectionné(e)s, l'entretien individuel se déroulera le jeudi 24 mai 2018 entre 14h00 et 18h00.

6. Les emplois vacants en 2018-2019 figurent ci-après : (pour tout renseignement : A. Pollet 02/533.08.85)

CATEGORIE COURS : CA = COURS ARTISTIQUES, CT = COURS TECHNIQUES, CG = COURS GENERAUX.

Emplois vacants

Arts Visuels :

Bande Dessinée Editions

1. BDE/Atelier BDE1 - CA 4h/20 (Assistant)
2. TT/Techniques d'impression et de fabrication MBDE2 - CT 30h/600 (Conférencier)
3. Philosophie/Générale MBDE3 - CG 30h/600 (Conférencier)

Publicité

4. Dessin/DME PU2 - CA 90h/600 (Conférencier)
5. Arts numériques/Animation, multimédia, internet (Motion Design) PU2 - CA 60h/600 (Conférencier)
6. Arts numériques/Réseaux PU1 - CA 60h/600 (Conférencier)
7. Arts numériques/Réseaux PU2 - CA 30h/600 (Conférencier)
8. HAA/Nouveaux médias PU3 - CG 60h/600 (Conférencier)
9. Publicité/Atelier (Culture publicitaire et techniques créatives) PU1 - CA 60h/600 (Conférencier)
10. TT/ Typographie PU1 - CT 60h/600 (Conférencier)
11. TT/Typographie PU2 - CT 60h/600 (Conférencier)
12. TT/Production PU2 - CT 30h/600 (Conférencier)
13. TT/Production PU3 - CT 30h/600 (Conférencier)
14. Typographie/Design graphique PU3 - CA 60h/600 (Conférencier)

Arts Numériques

15. AN/Création multimédia vidéo AN2&3 - CA 75h/600 (Conférencier)
16. Arts numériques/3D AN1- CA 30h/600 (Conférencier)

Graphisme

17. GR/Atelier GR1 - CA 4h/16 (Professeur)
18. TT/Production CT GR2 - CT 60h/600 (Conférencier)
19. TT/Production CT GR3 - CT 60h/600 (Conférencier)

Arts de l'espace :

Dessin et technologie en architecture

20. SSA/Topographie DTA2- CG 60h/600 (Conférencier)

Administration :

21. **INTERIM - Assistant (e) administratif (ve)** - Attaché niveau 2 ou 2+ (CESS ou Bachelier) - 19h/38

Intérim du 1^{er} juin au 1^{er} novembre 2018 - Qualités requises : Rigueur, précision et flexibilité (horaires à discuter). Atout supplémentaire : bonne connaissance de l'enseignement supérieur artistique.